

Retrouver l'intégralité du Procès-Verbal du Conseil Municipal et le flash à l'entrée de la mairie
et sur <https://www.clissonsevremaise.fr/oh-decouvrir/16-communes/pages-des-communes/saint-hilaire-de-clisson>

MONSIEUR LE MAIRE, L'ÉQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL
ET LE PERSONNEL MUNICIPAL
VOUS ADRESSENT LEURS MEILLEURS VŒUX 2021



Synthèse du Conseil Municipal du 7 Janvier 2021

• ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL :

Depuis les élections de 2020, les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus, ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur.

Le règlement a vocation à fixer les règles propres au fonctionnement interne du Conseil Municipal avec pour limite les différentes dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Cela concerne des dispositions aussi diverses que la périodicité des séances, la présence du public, la police de l'assemblée, les questions orales, le déroulement des séances, les modalités d'expression de la minorité dans le bulletin municipal, etc, ...

• DEMANDE DE SUBVENTION DSIL POUR LE PROJET DE POLE COMMERCIAL :

L'Etat a lancé un appel à projet pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Cette subvention peut être attribuée à toutes les communes sans exception au contraire de la DETR. Pour l'année 2021, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire le projet d'aménagement d'un pôle commercial avec logements sur la ligne de subvention intitulée « opérations destinées au développement des territoires ruraux » pour des actions permettant de développer l'attractivité du territoire et de stimuler l'activité des bourgs centres.

Situé à l'emplacement de l'ancienne épicerie biologique, le projet comprendrait deux espaces commerciaux en rez-de-chaussée et pourrait être complété par l'aménagement de deux logements à l'étage du futur bâtiment qui conjuguerait donc commerce, service et logements.

Ce projet d'aménagement constitue un enjeu fort pour la commune dans la mesure où il permet la création de commerces de proximité essentiels à la population. Le montant prévisionnel de l'opération est de 600 000 € HT. La subvention demandée est de 120 000 €

• DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LE PROJET COEUR DE BOURG :

Une autre subvention a été demandée au titre de la DETR (Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux).

La demande concerne le projet d'aménagement sur le site de l'ancien garage automobile. L'opération intitulée « Projet Cœur de bourg » en raison de sa situation géographique comprend l'acquisition du garage puis sa démolition, la dépollution du site et sa renaturation (le garage étant construit pour partie sur la rivière la Margerie). Enfin, il est envisagé d'y édifier un espace de convivialité (halles par exemple).

Même si les études d'aménagement menées par le CAUE sont toujours en cours et que le projet n'est donc pas encore arrêté, l'objectif de la municipalité est de pouvoir « reconquérir » le centre bourg notamment par la réappropriation de son cours d'eau et d'offrir à la population de nouvelles perspectives sur le patrimoine architectural du bourg.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 420 000 € HT. La subvention sollicitée est de 147 000 €

• CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE FAUCHAGE, L'ELAGAGE ET LE CURAGE :

Le Conseil Municipal a décidé de signer la convention pour le groupement de commande pour le fauchage, l'élagage et le curage des voies communales et communautaires qui associe une quinzaine de communes et la Communauté d'Agglomération de Clisson Sèvre et Maine. La convention permettra de désigner un prestataire unique pour chaque lot du marché (fauchage, élagage et curage). La durée du marché est de 4 ans. L'objectif d'un tel groupement est de favoriser la mutualisation à l'échelle du territoire et surtout de réaliser des économies d'échelle.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 04 février 2021

Adresse

Mairie

1 place de l'église

44190 Saint-Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture avec accueil du public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

- mercredi et jeudi : 9h - 12h30

- samedi : 9h - 12h

Informations communales

MEILLEURS
vœux



Vous trouverez, ci-après, un lien de téléchargement vers
la vidéo des vœux 2021 réalisée par Clisson Sèvre et Maine Agglo.

<https://clissonsevremaine.netexplorer.pro/dl/gu4fns37>

Vous pouvez également la consulter sur :

- La chaîne Youtube de l'Agglo : <https://youtu.be/r9B9gpwUQsQ>
- Le site Web de l'Agglo : <https://www.clissonsevremaine.fr/oh-decouvrir/meilleurs-voeux/>

RECENSEMENT CITOYEN des Jeunes nés en 2005

Pour les jeunes de 16 ans : n'oubliez pas de **vous faire recenser en mairie dès votre anniversaire**, en vous présentant sur les horaires d'ouverture avec votre carte d'identité valide et le livret de famille des parents. Cette démarche est nécessaire pour le passage du permis, l'inscription sur liste électorale, l'inscription à certains examens..

SANTÉ :

Les infirmières libérales Katell Le Rouzo et Marie Egron (remplaçante) vous accueillent au cabinet :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi,
sans rendez-vous de 8h00 à 8h30
et 7 jours / 7 à domicile.**

(soins infirmiers, prises de sang, pansements, vaccins, tests PCR, ...)

4, place de l'Eglise Tél. : 06-62-94-92-13

Bonne et heureuse année 2021"

ECOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL

PORTES OUVERTES
DE L'ECOLE
SIMONE VEIL



Vous pouvez dès à présent **inscrire** vos enfants pour l'année scolaire 2021/2022 auprès de la mairie.

N'hésitez pas à contacter le directeur de l'école pour tout renseignement :

02 40 06 04 50 / ce.0442847f@ac-nantes.fr.

Les portes ouvertes sont prévues le **samedi 20 mars 2021** de 10h à 12h,
si les conditions sanitaires le permettent.

ATELIERS NUMERIQUES

L'ASEPT (Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires Pays de la Loire), en partenariat avec le CLIC Vallée Clisson Sèvre Maine organise des ateliers numériques à destination des personnes de plus de 60 ans, qui souhaitent se familiariser à l'usage de la tablette. Les ateliers se déroulent sur 10 séances de 2h animées par un prestataire. Le groupe composé de 8 personnes favorise l'entraide pendant et après les ateliers. Une participation de 10€ est demandée pour l'ensemble des ateliers. Chaque participant s'engage à suivre l'intégralité du cycle.

Les personnes déjà équipées d'une tablette peuvent l'apporter lors de l'atelier. Les autres pourront s'entraîner sur des tablettes fournies par l'ASEPT et auront la possibilité d'acheter leur propre tablette grâce aux conseils du formateur, et d'une aide à l'équipement d'un montant de 70€.

Les enjeux de l'atelier sont les suivants :

- Sensibiliser et initier les personnes à la tablette et à internet,
- Connaître les sites pratiques et comprendre les démarches en ligne,
- S'approprier sa tablette comme un objet utile et ludique,
- Créer du lien social de proximité.



Début des séances les lundis de 14h à 16h à partir du 08/03/2021
Salle du conseil municipal à la mairie de ST HILAIRE DE CLISSON

Pour s'inscrire, contacter le CLIC Vallée Clisson Sèvre Maine au 02.85.52.16.39
du lundi au vendredi de 9h à 12h15

Adresse

Mairie

1 place de l'église

44190 Saint Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture avec accueil du public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

- mercredi et jeudi : 9h - 12h30

- samedi : 9h - 12h

Informations communautaires

ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS :

À partir du 28 janvier 2021, une **nouvelle permanence** s'ouvre à **Clisson**,
à la **Délégation du vignoble** :

2 cours des marches de Bretagne

De 14h à 18h

Un jeudi après-midi par mois :

28/01 – 18/02 – 25/03 – 22/04 – 27/05 – 01/07 en 2021



Une participation financière vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF.

L'école des Parents et des Éducateurs reste gratuitement à votre écoute par téléphone au
02.40.35.00.88 en attendant votre rendez-vous.

Associations Hilairoises

Information pour les adhérents de la boule hilairoise :

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie du covid-19, l'assemblée générale de l'association programmée le 6 février 2021 à la salle de la Vergnaie est annulée. **De ce fait le repas prolongeant cette réunion est également annulé.** Chaque adhérent recevra personnellement des informations concernant la vie de l'association courant janvier 2021.



L'AASH Basket organise une vente de

PIZZAS A EMPORTER

Samedi 13 février de 16h30 à 18h À LA SALLE
DES SPORTS - ST HILAIRE DE CLISSON

Paiement à joindre avec le coupon dans une enveloppe en espèces ou par chèque à l'ordre AASH BASKET.

A rendre jusqu'au jeudi 04 février à la boulangerie de St Hilaire de Clisson.

Si besoin : 07 86 92 86 83



Bibliothèque « Planète Lecture »

Prochaines animations (dans le respect des consignes sanitaires) :

l'heure du conte pour les enfants de 6 mois à 6 ans à 10h :

• mercredi 20 janvier 2021 • mercredi 17 février 2021 • mercredi 17 mars 2021

Contact : 02 40 54 35 13 ou bibliothèque@mairieshdc44.fr

Adresse

Mairie

1 place de l'église

44190 Saint Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture avec accueil du public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

- mercredi et jeudi : 9h - 12h30

- samedi : 9h - 12h

Informations diverses

INFORMATION PAR LES FINANCES PUBLIQUES :

À partir du 1^{ER} JANVIER 2021, la gestion de l'impôt est transférée au
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE NANTES EST :
2 rue du Général Margueritte – CS 39218 – 44092 NANTES CEDEX 1



Pour éviter de vous déplacer, vous pouvez

- ❑ Obtenir un renseignement concernant l'impôt :
Au 02.40.20.74.62. ou au 0809.401.401 (Plate-forme nationale, coût d'une communication locale)
- ❑ Payer en ligne et / ou prendre RDV : impots.gouv.fr
- ❑ Payer à proximité en espèces ou par carte bancaire jusqu'à 300€ :
LA TRINITE : 4, Place de la Trinité - CLISSON

INFORMATION DE



Dépistage de la Covid-19 : déploiement des tests antigéniques

Dans le contexte sanitaire actuel, les nouveaux tests antigéniques rapides constituent un outil supplémentaire pour réduire les chaînes de transmission virale. Avec un résultat positif en 15 à 30 minutes, ces tests antigéniques, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, permettent la mise en œuvre sans délai des mesures d'isolement et de contact tracing.

Les tests antigéniques sont **prioritairement réservés** :

- **aux personnes symptomatiques**.
Les tests doivent être réalisés dans un délai inférieur ou égal à 4 jours après l'apparition des symptômes ;
- **aux personnes asymptomatiques**
lorsqu'elles sont personnes contacts détectées isolément ou au sein d'un cluster.

Les médecins, les infirmiers diplômés d'État, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens peuvent réaliser ces tests.

Pour connaître sur l'ensemble du territoire les lieux où les tests antigéniques et les tests RT-PCR sont réalisés, il convient de consulter le site gouvernemental : www.sante.fr

En savoir + sur les tests antigéniques

<https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/actualites/depistage-de-la-covid-19-deploiement-des-tests-antigeniques?fbclid=IwAR02-fzmhP0izZw3NBNEICNI1hmAQGG1wb9j1IRCUIzwHbzw5EI04aA-ymw>

Et pour simplifier vos déplacements compatibles avec le respect des mesures sanitaires en vigueur, téléchargez l'application #TousAntiCovid : <http://bonjour.tousanticovid.gouv.fr>

Bienvenue



Anna ROUSSEL, née le 5 décembre 2020, 20 La Dabinière
Gabin POIRON, né le 26 décembre 2020, 13 rue de la Landa

Adresse

Mairie

1 place de l'église
44190 Saint-Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79
Mail : accueil@mairieshdc44.fr

Horaires d'ouverture avec accueil du public

- mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
- mercredi et jeudi : 9h - 12h30
- samedi : 9h - 12h